

## Bourse doctorale François-et-Rachel-Routhier

### Présentation

Il sera toujours nécessaire de renouveler la pensée sur l'homme et la société en vue d'éclairer les choix éthiques et politiques que commande l'évolution de l'humanité. Toujours s'imposera la nécessité d'une réflexion en profondeur, aussi bien critique que pratique, pour sauvegarder la dignité humaine à travers les changements de toutes natures qui la mettent en péril. Sans cesse il faudra redéfinir et actualiser l'humanisme et trouver les voies les plus susceptibles d'assurer concrètement la primauté de l'humain. Car « l'humanisation... n'est pas une donnée. Le terme le dit bien : l'humanisation est plutôt un processus, une conquête progressive, un chantier sans cesse à relancer » (Maurice Couture, 2002).

Créé par deux membres de l'Université Laval, le Fonds François-et-Rachel-Routhier vise précisément à soutenir financièrement la recherche en sciences humaines et sociales en appui à l'humanisation. Le Fonds ne vise pas seulement la recherche théorique inspirée par la seule soif de connaître. Il est aussi ouvert à la recherche de solutions concrètes aux problèmes des hommes et des femmes d'ici et d'ailleurs, sans oublier les enfants. Ce Fonds soutient le programme de bourse de doctorat suivant.

### Bourse d'études

- Objectif : Cette bourse vise à encourager les étudiantes et les étudiants à entreprendre ou à poursuivre un doctorat se rapportant à la question de la dignité humaine.
- Domaine : Théologie – Théologie pratique - Sciences des religions
- Niveau : Doctorat
- Lieu d'études : Université Laval
- Valeur : 15 000 \$/année (renouvelable une fois)
- Date limite pour le dépôt du dossier : 17 mai 2019
- Critères d'admissibilité :
1. Avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou détenir un visa d'études dans le cas des étudiantes et étudiants étrangers.
  2. Être admis ou inscrit en première ou deuxième année au doctorat en théologie ou en sciences des religions à la Faculté de théologie et de sciences religieuses.
  3. S'inscrire à temps complet au cours de l'année académique pendant laquelle la bourse est attribuée.
  4. Transmettre un dossier de candidature comprenant :
    - a. Un *curriculum vitae*
    - b. Une lettre de présentation d'un projet de recherche manifestant clairement son lien avec la question de la dignité humaine et indiquant les retombées théoriques ou pratiques significatives de cette recherche.
    - c. Deux lettres de recommandation de professeurs
    - d. Les relevés de notes des études universitaires

Renseignements  
additionnels :

En plus de l'excellence du dossier académique, la pertinence du projet de recherche et son lien avec les objectifs visés serviront de critère discriminant dans l'attribution de la bourse.

Cette bourse peut être cumulée à d'autres bourses, jusqu'à un maximum de 20 000 \$/année.

Pour le renouvellement, la candidate ou le candidat devra démontrer, à l'aide d'un bref rapport approuvé par son directeur de recherche, et à la satisfaction du comité facultaire responsable, une avancée significative de son projet de recherche.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou acheminés en deux copies papier avant la date limite, à l'endroit suivant :

Faculté de théologie et de sciences religieuses  
2325, rue des Bibliothèques  
Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 846  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
CANADA

Information :

Gilbert Nadeau  
Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 814  
418 656-2131, poste 7309  
Sans frais : 1 877 893-7444, poste 7309  
[Gilbert.Nadeau@fts.ulaval.ca](mailto:Gilbert.Nadeau@fts.ulaval.ca)

Dernière mise à jour : 7 mars 2019